Aérodrome militaire pour un vol privé

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 891

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AVENTURE

Tenter de comprendre le Paris–Dakar

(*réd*) Le Paris-Dakar fait toujours couler autant d'encre que de sang. Mais au-delà de ce débat, qu'est-ce qui fait que les Français ont tant besoin de ce genre de spectacle? Boisset, avec son *Prix du danger*, n'était finalement pas si loin de la vérité, à la différence que le Dakar continue de faire des victimes parmi ceux qui n'ont pas choisi le risque: les spectateurs, les gamins attirés par le spectacle. Alors que l'on s'entende bien: l'explication sociologique du phénomène n'exclut pas l'indignation qu'il provoque en nous.

(*jg*) Comme chaque année, le rallye Paris-Dakar déploie ses drames, ses morts et ses blessés à la une de nos journaux. Pendant longtemps, cette compétition a suscité les foudres des tiers-mondistes et des (rares) écolos français. Une contestation aujourd'hui en régression. *Le Monde* rapportait le cas de cet ancien militant du groupe d'opposants Pa'Dak, aujourd'hui participant à la course au volant d'un camion.

On peut rapprocher le Dakar de ces autres manifestations typiquement françaises que sont les grandes courses transatlantiques en solitaire ou les ouvertures individuelles, dont la tentative de descente des rapides du Zaïre qui coûta la vie à Philippe de Dieuleveut est un des exemples les plus typiques.

Les épopées puisent leurs racines dans l'imaginaire collectif français. Il y a le mythe de l'explorateur, Brazza, Caillé, parcourant les étendues sauvages. Il y a aussi et surtout le mythe du désert immortalisé par les films des années 30, les peuples fiers et chevaleresques avec lesquels l'officier français boit du thé sous la tente en leur promettant une paix noble et loyale... Et cette idée profonde d'une unité à créer entre la France et l'Afrique qui, au fond, a survécu à la décolonisation. Et puis dans chaque famille française, on connaît quelqu'un qui était aux colonies avec un stock d'anecdotes sur les chefs de village à amadouer, les commerçants qui essaient de vous rouler, les missionnaires qui tentent de scolariser les enfants.

Le pilote qui s'élance sur la piste du Dakar transporte avec lui toutes ces nostalgies mêlées, le souvenir imaginaire d'un temps de découvertes et d'aventures.

Un second élément culturel très français est celui du mythe de l'individualisme et de la débrouillardise; le mélange anarchique du bricolage des amateurs qui économisent pour faire le Paris-Dakar et du professionnalisme, schème des grandes marques (voir Peugeot). Il s'agit, et c'est vrai aussi pour les courses transatlantiques, d'aller d'un point à un autre, n'importe comment, avec le minimum de règles contraignantes. On est loin de la conception anglo-saxonne de la compétition, telle qu'on la retrouve dans l'America Cup ou dans la Course autour du Monde gagnée par Fehlmann, avec son aspect très limité, réglé, juridique, où les concurrents passent leur temps à déposer des réclamations les uns contre les autres. ■

ASILE

Aérodrome militaire pour un vol privé

(*réd*) Que le renvoi dans son pays du Zaïrois Musey provoque un vaste débat public, M. Arbenz a tort de le réprouver. Quand on commande un avion privé, à grands frais, pour expulser un réfugié, qui séjourne avec sa famille en Suisse depuis 17 ans et qui ne menace pas la sécurité du pays, comment s'étonner que ce style plus cinématographique que politique ne fasse pas réagir le grand public?

Première question: où est dans cette affaire la proportionnalité des moyens?

On a tracé de M. Musey le portrait, qu'il est si facile de caricaturer, de l'étudiant prolongé. Dans les colonnes de DP (nº 855), M. Voelke, professeur de philosophie à l'Université de Lausanne, avait témoigné pourtant des qualités intellectuelles de M. Musey et de son apport à notre pays. Mais admettons qu'il y ait eu abus! Un abus de 17 ans, ou de 12 ans si l'on veut tenir compte de la durée normale des études, implique une tolérance de l'autorité qui se trouve de la sorte engagée. En droit pénal, pour des délais plus courts et dans des affaires graves, notamment lors de délits économiques où l'enquête s'est parfois ensablée, on a souvent vu s'appliquer la prescription. Même si M. Musey était coupable de ce qu'on lui a reproché, il aurait dû être au bénéfice de l'équivalent d'une prescription. Une prescription humanitaire en quelque sorte, tenant compte du si long acquiescement de l'autorité.

Que l'exécution ait été conduite pardessus la tête du gouvernement jurassien est grave. L'autorité cantonale peut, dans des situations qu'elle apprécie, être un garde-fou. Faire en sorte que l'autorité politique cantonale ne puisse intervenir dans un domaine où son appréciation devrait être requise est un glissement vers un totalitarisme à l'helvétique. De même, les Vaudois, qui ont pourtant la réputation d'être chatouilleux sur ces questions, pourraient s'inquiéter de voir l'aérodrome militaire de Payerne utilisé à des fins de police comme s'il jouissait d'une exterritorialité.

Le renvoi dans son pays d'un réfugié, où, quoi qu'on dise, il court des risques, est une violation inadmissible d'un principe fondamental, comme M. Hocké l'a rappelé au Conseil fédéral. ■